

À l'attention des professeurs souhaitant inscrire des élèves à la coupe Animath de printemps 2018.

La coupe Animath de printemps s'adresse aux meilleurs élèves de la quatrième à la première. Elle comporte une phase éliminatoire où l'élève doit répondre à un questionnaire en ligne. Si l'élève réussit cette phase (ou s'il en est dispensé), il sera autorisé à se présenter à l'épreuve écrite le mercredi 6 juin 2018. Il vous présentera alors un document vous donnant les instructions pour inscrire l'établissement : vous devrez notamment remplir un formulaire en ligne indiquant le nom et l'adresse mail de la personne chargée de réceptionner le sujet (celui-ci sera envoyé 48h avant l'épreuve), de l'imprimer, de surveiller l'épreuve et de renvoyer ensuite la copie par la poste.

N.B. L'épreuve se déroule de préférence le matin, mais l'après-midi conviendra également. Sa durée est de 4h pour les lycéens, et de 3h pour les collégiens.